



JOURNÉE *START-UP* INNOVANTES DU DM Pari tenu pour la 9^e édition à Lyon !

ILS ONT PARTICIPÉ À LA JOURNÉE *START-UP* INNOVANTES DU DM

- Thomas Soumeillan, responsable solutions digitales au sein d'Urgo Medical
- Élodie Prodeo, chargée de projets au sein de Medicalps
- Jean-Philippe Massardier, administrateur du Snitem et P.-D.G. de DTF Medical

PRIX DU JURY ET PRIX COUP DE CŒUR DU PUBLIC

Hepta Medical : une nouvelle voie dans le traitement des cancers du poumon

PRIX COUP DE CŒUR DU PUBLIC

Lorio, solution connectée de rééducation respiratoire

START-UP ET INNOVATION

De nombreux défis demeurent

JOURNÉE *START-UP* INNOVANTES DU DM

PARI TENU POUR LA 9^e ÉDITION À LYON !



La 9^e édition de la Journée *start-up* innovantes du dispositif médical, organisée par le Snitem, s'est tenue le 4 juin dernier au Centre des congrès de Lyon, en présence des acteurs clés de l'industrie, de nombreux investisseurs et de *start-up* prometteuses. **L'occasion, une fois de plus, de s'informer, de réseauter et de partager son expérience. Deux *start-up* ont été également récompensées.**

Pour la première fois depuis sa création, en 2016, la Journée *start-up* innovantes du dispositif médical s'est déroulée en région. « *Le choix de la ville de Lyon n'est pas dû au hasard*, explique Florent Surugue, directeur de la communication et du développement économique du Snitem. *La région Auvergne-Rhône-Alpes réunit, en effet, 18 % des sièges sociaux dans le secteur du DM en France (juste derrière l'Île-de-France, qui en concentre 36 %), mais aussi 24 % des sites de production (contre 14 % pour l'Île-de-France selon le Panorama 2024 de la filière industrielle des dispositifs médicaux en France). C'est un pôle d'attraction majeur* ». Et l'événement a une fois de plus séduit. « *Il a attiré près de 800 participants. C'est un peu moins que les deux précédentes éditions qui se sont tenues à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, mais c'est néanmoins une belle réussite*, se félicite-t-il. *Il y a eu du monde, l'espace exposition était très professionnel, la circulation très fluide, les espaces bien dimensionnés... et les retours que nous avons eus sont très enthousiastes, y compris sur le programme* ». Même le soleil était au rendez-vous.

CONFÉRENCES ET TABLES RONDES

La matinée s'est articulée autour de conférences plénières, de tables rondes, de retours d'expériences, de regards croisés... « *Plusieurs thèmes emblématiques ont pu être abordés : la place des *start-up* dans la réindustrialisation, la prise en compte des enjeux RSE dans le développement des *start-up*, la place du numérique dans la prévention en santé ou encore, les parcours de soins...* », détaille Florent Surugue. Une réflexion sur « *la santé dans dix ans* » a également été proposée pour « *élargir les horizons* » des participants, sachant que leur profil était varié : des *start-up*

et entreprises du DM, bien sûr, mais aussi des représentants des pôles de compétitivité et *clusters*, des sous-traitants, des investisseurs et fonds d'investissements, des ingénieurs, des chercheurs, des étudiants, des consultants, des prestataires de services, des responsables d'organismes notifiés...

UN MINISTRE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES PRÉSENTS

L'événement a, par ailleurs, accueilli un certain nombre de représentants institutionnels. Parmi eux : Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie de France, Roxane Spinardi, cheffe de projets santé à la Direction générale des entreprises, Patrick Martin, président du MEDEF, Thomas Cazor, responsable du plan « *Start-up* et PME industrielles » au sein de Bpifrance... ou encore, Florie Fillol, responsable du projet « Prévention et accompagnement de projets innovants en santé » au sein de l'Agence de l'innovation en santé, Laurie Soffiati, responsable du département Télésanté et Innovation numérique à la Caisse nationale d'Assurance maladie, David Sainati, coresponsable de la Délégation au numérique en santé. Leurs interventions en séance plénière ont grandement nourri les débats.



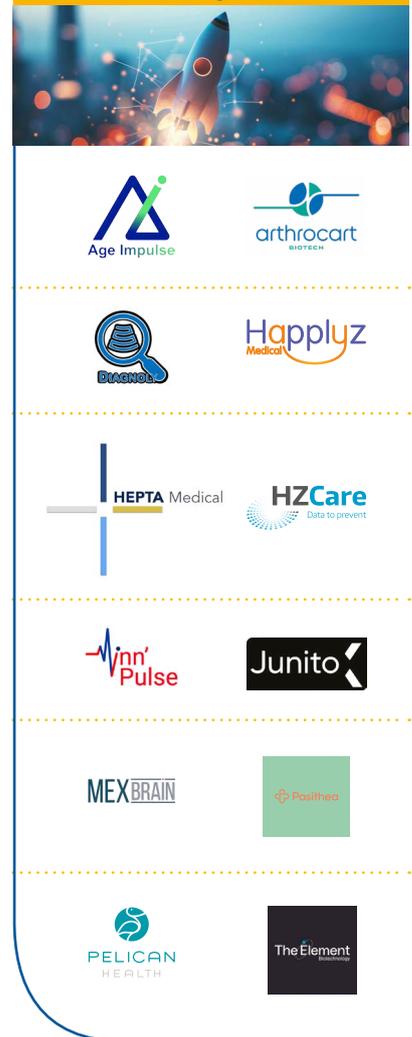
ATELIERS THÉMATIQUES ET RENDEZ-VOUS BTOB

« L'après-midi, une série d'ateliers sur-mesure – douze au total – ont permis d'aborder, de manière plus spécifique, les enjeux réglementaires, l'accès au marché, le financement et le développement à l'international », poursuit Florent Surugue. Le choix des thèmes était vaste : « Comment sortir du labyrinthe de l'accès au remboursement des DM numériques ? », « Système de management de la qualité : les fondations de votre marquage CE ! », « Comment mettre votre assurance au service de votre croissance ? »... En prime, près de 1 300 rendez-vous BtoB se sont tenus tout au long de la journée, pour permettre aux start-up d'échanger sur des projets, démarrer de nouvelles collaborations ou encore rencontrer de potentiels investisseurs. Et, pour aller plus loin, des « flash mentoring » de 20 minutes ont été proposés : « Sept experts du Snitem se sont relayés, dans un espace dédié, pour répondre aux questions des start-up. Le Snitem reste, bien sûr, à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre pour un accompagnement sur le long terme. Nos portes sont toujours ouvertes », pointe M. Surugue qui, par ailleurs, anime un groupe dédié aux start-up au sein du syndicat pour travailler sur des problématiques spécifiques aux « jeunes pousses » du secteur.

DOUZE START-UP À L'HONNEUR, TROIS PRIX

La Journée a, enfin, permis de saluer la force de l'innovation et l'excellence dans le secteur du dispositif médical en mettant en lumière douze start-up présélectionnées par un jury de professionnels : Age Impulse, Arthrocart Biotech, Diagnoly, Haplyz Medical, Hepta Medical, HZCARE, Inn'Pulse, Junito, Mexbrain, Pasithea, Pelican Health et The Element Biotechnology. Toutes ont disposé d'un stand le jour de l'événement et ont, sur scène, pu présenter leur innovation lors d'un pitch de 3 minutes. À l'issue de la journée, deux d'entre elles ont été récompensées. Hepta Medical a ainsi remporté à la fois le Prix du jury et le Prix coup de cœur du public. Haplyz Medical, *ex æquo*, a également remporté le Prix coup de cœur du public (*lire les interviews de leur fondateur ci-après*). La première s'est vu remettre un chèque d'un montant de 5 000 euros, offert par Urgo Medical, un des plus fidèles sponsors de la Journée. Rendez-vous le 17 juin 2025, de nouveau à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, pour la prochaine édition !

Les 12 start-up candidates



UN JURY DE PROFESSIONNELS

Douze start-up avaient été présélectionnées par un jury de professionnels pour le concours « **Start-up innovantes du dispositif médical** » 2024. Le jury se composait de :

- **Peggy Rematier**, responsable sectorielle innovation au sein de BPI France.
- **Christophe Moureaux**, président-fondateur de Cisteo Medical.
- **Christine Horvais**, CEO de l'Alliance .EMT.
- **Fatine El Jebbari**, Innovation & Partnerships Architect au sein de GE HealthCare.
- **Cécile Fouret**, directrice des affaires scientifiques chez Medtronic France.
- **Caroline Noël**, directrice marketing Europe de l'Ouest chez ResMed.
- **Siham Vidard**, président de SGS ICS, filiale française de certification du Groupe SGS.
- **Cyril Rodriguez**, ALM Portfolio Development Executive chez Siemens.
- **Thomas Soumeillan**, responsable solutions digitales au sein d'Urgo Medical.
- **Stéphane Regnault**, président de Vygon.
- **Pierre Geay**, directeur R&D au sein du Groupe WinnCare.

Merci à nos sponsors



Ils ont participé à la Journée start-up innovantes du DM



« L'OCCASION DE DÉCOUVRIR LES FUTURES TENDANCES »

Thomas Soumeillan
Responsable solutions digitales
au sein d'Urgo Medical

« Je participe à la Journée start-up innovantes chaque année depuis que j'ai rejoint les équipes d'Urgo Medical, en 2017. Cet événement, centré autour du DM et de l'innovation, est l'occasion de découvrir les futures tendances, de rencontrer de nombreux acteurs du secteur, notamment dans le domaine de la e-santé, d'ouvrir "ses chakras" (sourire)... Avant même d'être sur place, je sais que je vais apprendre énormément de choses. Au-delà, nous avons, cette année, animé une conférence sur l'utilité des indicateurs et la manière de les piloter pour renforcer sa valeur en tant qu'entreprise du DM, tout en proposant un retour d'expérience en prenant appui sur notre application d'aide au suivi des plaies, Healico.

Sur notre stand, nous avons également pu échanger avec nombre de participants sur des problématiques récurrentes pour les start-up : l'accès au marché, l'accès au remboursement... Nous avons, enfin, pour la cinquième année consécutive, parrainé le Prix du jury et remis au lauréat un chèque de 5 000 euros. Nous sommes, en effet, convaincus que les start-up sont une promesse d'avenir pour le secteur du dispositif médical et l'innovation au service des patients et de leurs soignants. Il me tarde d'assister à la 10^e édition de la Journée ! ».



« LES ATELIERS ÉTAIENT TRÈS CONCRETS »

Élodie Prodeo
Chargée de projets
au sein de Medicalps

« L'ambiance était agréable, la logistique efficace, le lieu très adapté, très chaleureux et les conférences particulièrement intéressantes. Les ateliers de l'après-midi étaient également très concrets. En tant que cluster de la région Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons un village dédié, sur une surface de 10 mètres carrés, abritant quatre entreprises locales en plus de notre association.

Les rendez-vous BtoB ont bien fonctionné et les retours des entreprises, en tout cas pour celles qui avaient bien préparé leur venue en amont et programmé leurs rencontres, sont positifs : leur agenda n'a pas désempli et les échanges ont été nourris. Tout l'écosystème était bien représenté : les clusters, les pôles de compétitivité, les institutionnels, les cabinets de conseil, les entreprises... Cela permet de rencontrer tout le monde en un lieu unique, le temps d'une journée.

Nous sommes heureux d'avoir été partenaires bronze de l'événement et espérons voir encore plus de start-up l'année suivante ! ».



« TOUT L'ÉCOSYSTÈME ÉTAIT PRÉSENT »

Jean-Philippe Massardier
Administrateur du Snitem et
P.-D.G. de DTF Medical

« Cette journée à Lyon était très satisfaisante. Il y avait du monde – près de 800 personnes – ce qui ne me surprend pas au regard du dynamisme de l'Auvergne-Rhône-Alpes dans le domaine de la santé, en général, et du DM en particulier. La région était d'ailleurs bien représentée, avec des acteurs bien connus comme Vygon, Sigvaris, Thuasne, BD, DTF Medical (sourire) ou encore, Lyonbiopôle, Noveka et Medicalps, par exemple. Il y avait aussi un nombre assez important d'entreprises de toutes tailles venues de la France entière – Paris, Nantes, Lille, Strasbourg, Nice... – ainsi que des profils variés dans les allées de l'espace exposition. C'est toujours l'occasion de belles rencontres, d'échanges sur des thèmes cruciaux comme l'innovation, le financement de l'innovation, l'export... Bref, cela permet de s'ouvrir l'esprit. Les intervenants des tables rondes étaient de qualité, même s'il est peut-être un peu dommage de ne pas avoir pu, à l'issue, échanger plus amplement avec, par exemple, les représentants du ministère de la Santé, de l'Économie ou encore, de l'Agence de l'innovation en santé.

Enfin, je salue le choix du lieu – le Centre des congrès de Lyon était vraiment très agréable – et j'espère que d'autres Journées start-up se dérouleront en région à l'avenir ! ».

« PRIX DU JURY ET PRIX COUP DE CŒUR DU PUBLIC »

HEPTA MEDICAL : UNE NOUVELLE VOIE DANS LE TRAITEMENT DES CANCERS DU POUMON

Hepta Medical développe une sonde d'ablation thermique pour traiter localement les cancers du poumon. La *start-up* francilienne est repartie avec deux récompenses : le Prix du jury et le Prix coup de cœur du public. Rencontre avec Thomas Bancel, son CEO.



Snitem Info : Comment est né ce travail autour de la thermo-ablation ?

Thomas Bancel : Le cancer du poumon, première cause de mortalité par cancer dans le monde, est de plus en plus diagnostiqué à des stades précoces. Cependant, le traitement proposé à ce type de patients repose sur une chirurgie thoracique lourde, coûteuse et parfois inefficace. Hepta Medical travaille sur une solution alternative afin de traiter localement les cancers pulmonaires à un stade précoce en passant par les bronches via une technique de thermo-ablation. Nous utilisons des moyens de navigations existants pour positionner une sonde flexible dans la tumeur et la détruire. Tout l'enjeu est d'être aussi efficace que la chirurgie. Car les procédures d'ablation thermique rencontrent diverses problématiques. Selon les patients, la zone à traiter peut varier du simple au quintuple sans que ce soit anticipable. Ensuite, lorsque le clinicien réalise l'ablation, il ne voit pas ce qu'il détruit. Il faut attendre plusieurs semaines pour savoir si le traitement a été efficace. Plusieurs entreprises se sont penchées sur le sujet, mais les essais montrent que dans 45 % des cas, les patients quittent l'hôpital avec des tumeurs partiellement détruites.

S.I. : En quoi consiste votre innovation ?

T.B. : Les fondateurs de Hepta Medical se sont appuyés sur la mise au point d'un capteur breveté permettant de mesurer la température en profondeur. Nous savons qu'à plus de 60 °C, le tissu est totalement détruit. Placé à la pointe de notre sonde, ce capteur fournit au clinicien des informations sur écran et en temps réel sur la manière dont le tissu répond à la thermo-ablation. Tout cela est également rendu possible par un algorithme prédictif qui combine les informations du capteur et celles du patient.

Des tests menés sur des animaux et sur des tissus en laboratoire ont montré que cette technique était dix fois plus précise qu'une technique identique sans monitoring. Enfin, cette procédure dure moins de deux heures et est réalisable en ambulatoire.

S.I. : Quelles sont les prochaines étapes de développement ?

T.B. : Nous finalisons une levée de fonds. L'objectif est également la mise sur le marché américain de la première version de notre dispositif dans les douze mois. Cette version s'appuie sur la même technologie, la seule différence réside dans l'utilisation non pas d'une sonde, mais d'une aiguille d'ablation pour un abord percutané. Nous chercherons à démontrer que le niveau de prédiction mesuré lors des tests réalisés sur les animaux fonctionne chez l'homme. Les essais cliniques seront menés, en France, sur le foie et le poumon, au cours des dix-huit prochains mois. D'ici deux ans, nous devrions pouvoir initier une première étude sur la version finale de notre dispositif avec la sonde flexible.

S.I. : Fait rare, vous avez reçu deux prix ! Qu'avez-vous ressenti ?

T.B. : Beaucoup de fierté et de surprise. Nous sommes heureux que les professionnels du secteur aient été sensibles à la solidité de ce projet hardware dans un monde où la donnée et l'intelligence artificielle prennent parfois le pas. La fabrication de la sonde demande des compétences et un savoir-faire artisanal qui peuvent être assurés sur le territoire français. Cela nous importe de porter cette vision. Ces récompenses ajoutent à notre motivation !

« PRIX COUP DE CŒUR DU PUBLIC »

LORIO, SOLUTION CONNECTÉE DE RÉÉDUCATION RESPIRATOIRE

Maxime Berriot, directeur technique d'Happylyz Medical, revient sur la genèse et l'intérêt de la solution Lorio, lauréate du Prix coup de cœur du public lors de la Journée start-up innovantes du DM. L'enjeu ? Faire adopter à grand échelle la rééducation respiratoire.

**Snitem Info : Comment est née Lorio ?**

Maxime Berriot : Vanessa Lesobre, cofondatrice de la société Happylyz Medical, a travaillé dans l'industrie pharmaceutique. Les patients insuffisants respiratoires chroniques et les professionnels de santé qu'elle a rencontrés lui ont expliqué que le seul outil qui existait pour rééduquer le souffle était... un verre d'eau avec une paille dans laquelle on souffle. D'où l'idée, pour stimuler le patient, d'utiliser les jeux vidéo. En 2019, nous avons donc conçu Lorio. Cette solution digitale brevetée de rééducation respiratoire associe une flûte électronique connectée en Bluetooth à un téléphone ou à une tablette sur lesquels a été téléchargée l'application. Celle-ci comporte deux jeux, l'un de musique, l'autre de courses automobiles, qui encapsulent des séquences de rééducation respiratoire. Celles-ci permettent de progresser sur les techniques respiratoires comme, par exemple, celle de désencombrement bronchique, de gestion des essoufflements ou de gestion insufflatoire lors d'une prise d'aérosol par nébulisation.

S.I. : Concrètement, comment fonctionne la solution ?

M.B. : Le patient doit interagir en temps réel en alternant souffle (inspiration et expiration) et appui sur les boutons, la flûte faisant office de manette. Il a, tous les jours, des objectifs à atteindre et des missions à effectuer. S'il y parvient, il gagne des pièces qui lui permettent d'acheter des objets ou des *skins* (tenues ou apparences, NDLR) de personnages. On est là dans les codes classiques du *gaming* qui visent à fidéliser l'utilisateur, en l'occurrence, la personne malade, dans la mesure où la rééducation respiratoire se décline sur le long terme. L'industrialisation de notre dispositif médical s'est achevée en juin 2023. Par ailleurs, nous avons déposé un brevet pour protéger la méthode de gestion d'une donnée respiratoire.

S.I. : À qui s'adresse ce dispositif ?

M.B. : Aux patients de 6 à 99 ans. Il cible différentes pathologies, telles que l'asthme, la mucoviscidose, la dyskinésie ciliaire primitive et la broncho-pneumopathie chronique obstructive. Les programmes sont adaptés pour répondre au plus large en termes d'âge et de pathologie. Le niveau de difficulté de chaque jeu est calibré en fonction de la capacité respiratoire de la personne. À noter que le dispositif comporte également des jeux d'entraînement simples, destinés, en amont, à acquérir la bonne technique respiratoire et à prendre confiance en s'assurant que l'on inspire et souffle correctement.

S.I. : Vous avez également dupliqué le concept à l'adresse des professionnels...

M.B. : Nous proposons, en effet, un kit sous forme de mallette qui comprend notamment la flûte et une tablette embarquant le logiciel professionnel Lorio. Le professionnel crée le profil du patient et peut affiner le niveau de difficulté des jeux afin qu'il corresponde au protocole souhaité. Nous disposons également d'une version avec quatre flûtes et un grand écran tactile, à destination des centres de rééducation respiratoire qui peuvent ainsi organiser des ateliers d'éducation thérapeutique à plusieurs, l'effet de groupe créant alors une émulation.

S.I. : Qu'avez-vous pensé de la Journée start-up ?

M.B. : Elle a été très dense, riche en échanges et marquée par un engouement conséquent des experts du dispositif médical pour notre solution ! Nous avons lancé une levée de fonds auprès de fonds d'investissements et de *business angels* pour en accélérer la commercialisation et espérons convaincre tout aussi bien les investisseurs.

START-UP ET INNOVATION DE NOMBREUX DÉFIS DEMEURENT

La Journée *start-up* innovantes du DM a réuni, à Lyon, nombre d'invités.

En ouverture, les enjeux – cruciaux – du secteur du DM et, au-delà, de la santé, ont été rappelés.

Une journée pour réunir l'ensemble de l'écosystème du DM, échanger, profiter de la force du collectif, rencontrer des investisseurs, mettre l'innovation à l'honneur...

Tel est l'objectif de la Journée *start-up* innovantes du DM du Snitem ⁽¹⁾. C'est aussi un rendez-vous de choix pour faire le point sur les principaux enjeux du secteur, parmi lesquels « *la réindustrialisation comme la pérennisation du tissu industriel en France* », la mise en application du règlement européen sur les DM, la RSE ou encore, le prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025, a rappelé Laurence Comte Arassus, présidente du Snitem.

« *Les start-up ne peuvent vivre, ni se développer dans le cadre de la croissance actuelle de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie, a-t-elle ainsi pointé. Elles ont besoin d'une croissance bien plus importante !* ».

SOUTIEN DE ROLAND LESCURE

Sur ce point, Roland Lescure, alors ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie, a tenu à rassurer, « *féliciter et encourager la filière du dispositif médical* », « *essentielle tant pour les patients que pour l'emploi et, au fond, pour la réindustrialisation des territoires* ». S'exprimant par message vidéo, il a listé les « *leviers* » actionnés jusqu'ici par le gouvernement pour soutenir les entreprises du DM, notamment dans le cadre du plan « *France 2030* », parmi lesquels « *le lancement récent d'un Projet important d'intérêt européen commun centré sur les dispositifs médicaux innovants* ». Un « *grand nombre de projets ont été déposés par la filière* », actuellement « *en cours d'instruction* », a-t-il détaillé.



La mise en application du règlement européen sur les DM, la RSE ou encore, le prochain PLFSS pour 2025.



QUELLES SUITES APRÈS LES LÉGISLATIVES ?

S'exprimant avant l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, le ministre a également rappelé l'existence de l'initiative Tibi pour « *encourager les investisseurs privés* » à « *financer les start-up innovantes, notamment dans le domaine de la santé* », les travaux en cours pour « *faciliter l'accès des start-up et des PME aux achats publics, notamment celles qui ont une politique de responsabilité sociale et environnementale ambitieuse* » et « *simplifier les procédures* » ou encore, la « *loi industrie verte* » qui « *a déjà permis d'accélérer les implantations industrielles* », au même titre que « *le projet de loi de simplification à venir* » qui, prévoit « *d'accélérer l'accès aux données de santé pour les industriels qui le demandent, notamment dans le cadre des essais cliniques* ». Sur le volet réglementaire, le ministre a également assuré de sa « *pleine mobilisation pour augmenter les capacités d'évaluation de dispositifs médicaux en France* ». Il est toutefois possible que le résultat des élections législatives rebatte certaines cartes.

(1) Pour rappel, le Snitem, fort de plus de 610 adhérents, réunit un peu plus de 100 *start-up* à ce jour.



UN SECTEUR STRATÉGIQUE

Patrick Martin, président du MEDEF, s'est lui aussi exprimé le 4 juin. « Le MEDEF est fortement mobilisé sur tous les sujets de création d'entreprises et de start-up. Nous avons d'ailleurs installé un comité "start-up" au sein de notre commission "entrepreneuriat" qui travaille en étroite collaboration avec notre commission "numérique" et "innovation" », a-t-il ainsi souligné dans un message enregistré. Considérant l'innovation comme l'un des principaux « axes de réussite de la France » et le domaine médical comme « éminemment stratégique à tous égards », tant du point de vue de la souveraineté de la France que de la santé des patients, il s'est dit « très soucieux d'être en appui » des entreprises du secteur, d'entendre leurs « propositions et doléances » ainsi que « d'interfacer avec les pouvoirs publics au niveau français comme européen ».

DES ENJEUX MULTIPLES

« Il y a des enjeux qui sont communs à tous les secteurs d'activité et à tous les stades de maturité des entreprises », mais aussi « des enjeux propres aux start-up du secteur du DM comme, par exemple, au secteur de l'intelligence artificielle », a poursuivi Patrick Martin, à l'adresse des entreprises de toutes tailles présentes dans l'assistance. Pour autant, « en transversal, le sujet principal, c'est celui des compétences » : il a ainsi appelé à « un effort supplémentaire considérable pour orienter beaucoup plus les jeunes – et, singulièrement, les jeunes femmes – vers les formations scientifiques et techniques, vers l'innovation » et ce, à « tous les niveaux », celui des « lycées professionnels » comme « de l'enseignement supérieur ». Il s'est d'ailleurs dit « très résolument en soutien de la pérennisation des aides à l'apprentissage », en tant que « voie d'accès à des métiers et à des entreprises, dont des start-up » ainsi qu'« aux collaborations entre le secteur privé et public ».

SÉCURITÉ, SOUVERAINETÉ ET AUDACE

Autre enjeu, « lui aussi transverse, mais qui a une acuité particulière pour les start-up » : le financement. Patrick Martin a également insisté « sur la nécessité de mieux mobiliser l'épargne au bénéfice de l'investissement et, en particulier, de l'investissement privé », d'autant plus qu'en 2023, « une baisse des levées de fonds au bénéfice de la tech en général et des biotechs en particulier » a été enregistrée. Enfin, sur le plan réglementaire, « il faut évidemment qu'au niveau européen comme français soit trouvé le bon compromis entre sécurité, souveraineté et audace ». Il est également impératif, selon lui, de « lever un certain nombre de barrières réglementaires qui n'existent pas dans d'autres pays ou dans d'autres continents et qui peuvent être un frein à l'innovation ».



Des enjeux propres aux start-up du secteur du DM.



L'Auvergne-Rhône-Alpes À L'Honneur

Au-delà du choix de Lyon pour accueillir la 9^e édition de la Journée start-up innovantes du DM, **la région Auvergne-Rhône-Alpes et le dynamisme de ses acteurs dans le secteur du DM ont été mis à l'honneur le 4 juin**. Au moment de la remise des prix, la parole a ainsi été donnée à **Florence Agostino-Etchetto**, directrice générale de Lyonbiopôle (Lyon), **Nathalie Cohet**, directrice de Novéka (Saint-Étienne), et **Sébastien Weisbuch**, directeur exécutif de Medicalps (Grenoble).